

nombreuses mais la réussite scolaire tient une place significative, dénotant une pression sociale forte sur ce sujet. Le cas suisse décrit ici montre bien l'ancienneté de la démarche associant responsabilisation et expertise psychologique qui prévaut toujours dans nombre de dispositifs actuels de soutien à la parentalité.

Le second article est celui de Charlotte Debest (\*) qui s'intéresse aux personnes volontairement sans enfant et se demande de quelle manière ces situations questionnent les rôles parentaux contemporains. Les personnes déclarant ne pas souhaiter d'enfants représentent 5 % de la population française en 2005 dont 3,4 % de ceux vivant en couple. Qui sont ces personnes et sur quels registres de justification se placent-elles ? s'interroge C. Debest. Ce questionnement apporte un regard sur la parentalité par les marges, à savoir les attendus du rôle de parents qui peuvent conduire à faire le choix de ne pas devenir parent. L'analyse des entretiens réalisés met en avant une éthique de la disponibilité pour l'enfant très présente venant heurter le temps disponible pour le temps professionnel et celui passé auprès du conjoint. Mais la question des inégalités de genre est également un registre pour les motivations des femmes, qui évoquent l'inégale répartition des tâches domestiques et parentales entre les hommes et les femmes. Cependant, l'auteure interprète sans doute trop ce choix comme une liberté acquise sur les rapports sociaux de sexe, ne donnant pas au

discours reconstruit des personnes interrogées ses limites réelles. Cela étant, le mérite de son travail est notamment de conduire à réinterroger les termes utilisés dans les enquêtes démographiques sur les intentions de fécondité : « vouloir », « souhaiter », « prévoir » ne renvoient, au bout du compte, pas aux mêmes significations pour les individus.

Ce numéro sur les normes de parentalité du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle souligne le poids des prescriptions de « bonne parentalité », lesquelles conduisent à ériger en problème social des pratiques parentales. Le regard historique permet de relativiser la contemporanéité du sujet de la parentalité en montrant que les préoccupations d'éducation des parents ont émergé avec la modernité et le nouveau rapport individu-société qui s'est alors établi. L'approche historique aurait peut-être mérité d'intégrer ou de développer davantage deux dimensions. La première porte sur les rapports de classe afin de savoir qui produisait ces normes et comment elles se diffusaient et se vivaient selon que l'on appartenait à la classe paysanne, ouvrière, bourgeoise ou noble. La deuxième renvoie au rapport aux enfants : comment ces normes venaient-elles ou non percuter les conceptions de l'enfant, de son éducation et de son bien-être ?

**Sandrine Dauphin**

Cnaf - Responsable du département de l'animation de la recherche et du réseau des chargés d'études

## Monique Robin et Anne-Marie Fontaine (dir.)

### *La parentalité tout au long de la vie*

2013, *Revue Internationale de l'éducation familiale*, n° 33, Paris, l'Harmattan, 170 pages.

La *Revue internationale de l'éducation familiale* a consacré, en 2013, un numéro à l'étude de « La parentalité tout au long de la vie » coordonné par Monique Robin (Cerlis, université Paris Descartes) et Anne-Marie Fontaine (Centre de psychologie différentielle, université de Porto au Portugal). Cette revue semestrielle, créée conjointement par l'Association internationale de recherche en éducation familiale et formation (Aifref) et cinq centres de recherches en Belgique, en France, au Québec et en Suisse, propose, en plus du dossier principal, deux autres articles également liés à la parentalité. Le dossier sur la parentalité tout au long de la vie interroge les divers aspects des transformations de la parentalité dans les dernières décennies (en particulier en termes de calendriers de la parentalité, de structures

familiales ou de relations intergénérationnelles) avec une dimension internationale. Les contributions portent, en effet, sur le Portugal, la Pologne, la France, ou encore le Québec.

La dimension temporelle de la parentalité est traitée à travers une double entrée : d'une part, individuelle, liée aux processus psychologiques de chacun (*lifepan theory*) et, d'autre part, sociale en lien avec ce que les auteurs appellent la « sociologie du cours de la vie » (*life course sociology*). La parentalité est temporellement marquée par les étapes du cycle de vie familiale, telles que la naissance d'un premier enfant, le départ du jeune adulte du foyer parental ou encore la grand-parentalité. Son exercice est impacté par le moment auquel ces étapes surviennent – les maternités adolescentes ou le maintien d'enfants

(\*) Voir également : *Repenser l'égalité des femmes-hommes au prisme du refus de maternité, Politiques sociales et familiales*, 2014, n° 116, p. 27-37.

adultes au sein du foyer parental sortent ainsi du calendrier classique de la parentalité – et par les événements surgissant au cours du temps, la séparation des parents par exemple, mais aussi par le contexte culturel dans lequel la famille s’inscrit. Cinq textes alimentent le dossier. Faute de pouvoir en rendre compte de façon exhaustive, nous nous attacherons plus particulièrement à deux d’entre eux.

Le premier article est celui d’un groupe de chercheurs québécois (1) qui a étudié, de façon qualitative, les trajectoires de coparentalité postrupture conjugale. Les auteurs ont fait s’exprimer vingt-cinq parents – très majoritairement des mères – sur leur coparentalité et son évolution après la séparation et l’éventuelle recomposition familiale. L’étude repose sur la classification des quatre composantes de la coparentalité proposée par Mark E. Feinberg (2003) (2) :

- la division des tâches et des responsabilités parentales, ce qui recouvre les tâches ménagères et les responsabilités légales, médicales, financières ;
- le soutien et le « sabotage », soit l’attitude d’appui ou de sape des efforts de l’autre parent pour atteindre ses objectifs parentaux ;
- l’accord éducatif, qui renvoie au degré d’accord partagé par les parents sur une variété de sujets concernant les enfants (notamment sur les valeurs et la discipline) ;
- la gestion des interactions familiales entre parents, et entre enfant et parents.

En s’appuyant sur ces quatre critères, mais aussi en tenant compte de l’état des connaissances en la matière, les auteurs présentent six trajectoires de coparentalité, qualifiées par des métaphores sportives faisant le parallèle avec le travail d’équipe que nécessite la coparentalité. Les situations vont de l’équipe indéfectible à celle des adversaires, mais peuvent être plus nuancées : ainsi, on trouve l’équipe connaissant une crise temporaire, les coéquipiers qui établissent de nouvelles règles du jeu, les coéquipiers en conflit ou encore la situation où un équipier est moins dans la partie. Dans toutes les configurations, le facteur central est celui du degré de différenciation par les parents entre relation conjugale et relation coparentale. Plus ces deux relations sont imbriquées, plus l’exercice de la coparentalité pâtit de la rupture conjugale. À cette dimension s’ajoutent trois principaux facteurs contextuels : la survenue d’événements ponctuels marquants pouvant influencer positivement ou négativement sur l’exercice de la coparentalité (anniversaire d’un enfant, recomposition familiale...), l’âge des enfants, mais également le temps écoulé depuis la séparation.

Ce travail reste exploratoire, notamment en raison de la faible taille de l’échantillon étudié et de sa concentration sur les femmes mères d’enfants âgés de plus de 12 ans. Pour les chercheurs québécois, il

faudrait approfondir ces catégories ; ce qui apparaît, en effet, devoir passer par l’interrogation des deux parents, incluant ainsi de façon égale les pères. En outre, l’utilisation de cette connaissance permettrait ainsi, pour les auteurs, d’identifier des programmes d’intervention sur la parentalité adaptés à chaque situation postrupture et à son « niveau de risque ». Plus largement, la formation des parents à la différenciation de leur rôle d’ex-conjoint et de parent leur semble être un élément indispensable si l’on entend favoriser la coparentalité.

Dans une autre contribution, Marina Mendonça et Anne-Marie Fontaine, chercheuses rattachées au Centre de psychologie différentielle de l’université de Porto, présentent les résultats d’une recherche axée sur la perception mutuelle des relations entre les jeunes adultes et leurs parents au Portugal. Dans un contexte de rallongement de la période d’entrée dans l’âge adulte et de sollicitation forte de la solidarité familiale dans les pays du sud de l’Europe, notamment au Portugal, les auteures étudient les corrélations entre la dépendance accrue des jeunes par rapport à leurs parents – en particulier dépendance résidentielle et économique – et la qualité des relations parents-enfants. L’originalité de l’approche tient à l’étude de triades composées de jeunes adultes âgés de 18 ans à 30 ans, de leur mère et de leur père, dont chaque membre est interrogé. Les jeunes adultes, ici, ne sont pas sans emploi, il s’agit en général d’étudiants ou d’actifs.

Il ressort des travaux que les transitions longues vers les rôles adultes, marqués par la cohabitation et la dépendance financière aux parents, n’affectent globalement pas les relations parents-enfants. Dans un pays où la cohabitation intergénérationnelle est répandue, devenue une quasi-norme, elle n’est pas perçue comme une source de perturbation, mais davantage comme une situation d’interdépendance : si les parents soutiennent leurs enfants à divers titres, les enfants apportent également au foyer un « appui émotionnel, fonctionnel et/ou financier ». Parents et enfants-jeunes adultes partagent d’ailleurs des perceptions assez proches de leurs relations.

Cependant, quelques nuances doivent être apportées à ce constat général :

- les relations sont plus souvent positives entre les mères et les jeunes adultes qu’entre les pères et les jeunes adultes, sans doute en lien avec le maintien des rôles paternels et maternels traditionnels au Portugal ;
- les parents ont plus souvent une perception positive, probablement « bienveillante », des relations parents-enfants que leurs enfants jeunes adultes ;
- parents et enfants qualifient plus souvent leur relation de manière identique lorsque la transition vers l’âge adulte est avancée : la prise de distance

(1) Julie Tremblay, Sylvie Drapeau, Caroline Robitaille, Émile Piché, Marie-Hélène Gagné et Marie-Christine Saint-Jacques.

(2) Feinberg, M. E., 2003, The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention, *Parenting: Science and Practice*, vol. 3, n° 2, p. 95-131.

semble permettre une plus grande précision dans la qualification de la relation.

Ces enseignements sont profondément liés au contexte et à l'échantillon considéré. Il serait intéressant, comme le proposent les auteures, d'appliquer cette même méthodologie à des jeunes sans emploi, à des triades où les parents sont séparés, ou à des pays au fonctionnement plus individualiste. Il est probable que les résultats obtenus seraient alors sensiblement différents.

Le dossier contient également une analyse du vécu des mères adolescentes réalisée par Catherine Sellenet (université de Nantes) et Fabienne Portier- Le Coq (université Paris 13), qui montre comment l'accès à la parentalité précoce se heurte à la conception temporelle actuelle de la parentalité, qui les réprouve. Graciete Franco-Borges, Piedade Vaz-Rebello et Maria Da Luz Vale-Dias, de l'université de Coimbra conduisent, en outre, une réflexion sur les précurseurs du développement de l'identité parentale, dans une perspective d'optimisation de l'intervention par l'éducation familiale. Enfin, la recherche réalisée par Aleksandra Pawlowska (université de Lille 3) étudie sous un angle comparatif la garde des jeunes enfants par les grands-parents en France et en Pologne. Quasi obligation morale, et activité souvent quotidienne en Pologne, la garde des petits-enfants est

plutôt considérée en France comme un service ponctuel et non obligatoire, source de joie, et marquée par le souci de ne pas interférer dans la mission éducative des parents. Les travaux montrent également que la garde des petits-enfants favorise des réciprocitys et la construction de liens plus étroits entre les trois générations.

Chacun trouvera matière à réflexion dans les diverses approches de la parentalité tout au long de la vie proposées dans ce dossier. La rigueur scientifique qui caractérise les articles, puisque l'on trouve pour chacun d'entre eux un retour sur les travaux antérieurs relatifs à la problématique, une description précise des méthodes employées et des résultats, ainsi qu'une bibliographie, rend parfois la lecture ardue, mais les discussions et les conclusions se révèlent à chaque fois très intéressantes. En variant les contextes géographiques et culturels, mais également les temps et les trajectoires de parentalité, les contributions invitent à prolonger et élargir les questionnements soulevés. Elles ouvrent des perspectives en termes de recherches mais également de politiques publiques de soutien à la parentalité.

**Jeanne Moeneclae**

Cnaf – Département de l'animation de la recherche et du réseau des chargés d'études

## **Delphine Brochard et Marie-Thérèse Letablier** avec la collaboration de Marie-Noëlle Auberger et Angela Greulich

### ***Les dispositifs d'entreprise en direction des familles***

*2013, rapport final pour la Confédération française démocratique du travail, financée par l'Agence d'objectifs de l'Institut de recherches économiques et sociales, avril, 200 pages.*

À l'exception de l'enquête Famille et employeurs réalisée, il y a une dizaine d'années, par l'Institut national des études démographiques (Ined) en partenariat avec l'Institut national des statistiques et des études économiques, peu d'études ont été consacrées à l'action des entreprises en matière de politique familiale. La recherche monographique effectuée par Delphine Brochard et Marie-Thérèse Letablier (\*), à la demande la Confédération française démocratique du travail (CFDT), vient en partie combler ce manque en s'intéressant à la manière dont des dispositifs en faveur des familles sont mis en œuvre dans des entreprises dépassant les normes légales et convention-

nelles (conventions collectives et accords-cadres). Au-delà des cas d'enquête, ce rapport montre les difficultés rencontrées par les entreprises, y compris pour celles se sentant concernées par la question. La première partie du rapport propose un état des lieux national et européen des mesures de soutien à la parentalité, à partir d'enquêtes de la fondation Eurofound et de l'Ined. Il permet de voir que, quel que soit le pays au sein de quinze pays de l'Union européenne (UE 15), les représentants syndicaux accordent toujours plus d'importance que les directions à la prise en compte par l'entreprise des responsabilités de la vie privée dans l'organisation du

(\*) Le rapport est disponible sur le site [www.ires-fr.org](http://www.ires-fr.org)